Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

ÉTUDE DE CRÉDITS

2015 6102

Renseignements particuliers

Deuxième opposition

Québec

TABLE DES MATIÈRES

1. POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR 2014-2015, INDIQUER :
   - A. LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION 1
   - B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV 1
   - C. LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION 1
2. LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015. INDIQUER :
   - A. LE LIEU 2
   - B. LECOÛT 2
   - C. LA OU LES DATES DE PARTICIPATION 2
   - D. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS 2
   - E. LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ 2
   - F. LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ. 2
3. SOMMES DÉPENSÉES EN 2014-2015 (ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ) 3
4. LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE EN 2014-2015, EN INDIQUANT POUR CHACUN :
   - A. SON MANDAT 4
   - B. LA LISTE DES MEMBRES 4
   - C. LE BUDGET DÉPENSÉ 4
   - D. LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES 4
   - E. LES RÉSULTATS ATTEINTS 4
5. NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE (MTQ ET CGER) EN 2014-2015 ET COMPARAISON AVEC LES SIX ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS 5
6. VENTILATION DÉTAILLÉE DE TOUTES LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES RÉALISÉES ET À VENIR DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DANS LE CADRE DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016. FOURNIR ÉGALEMENT LE DÉTAIL DE TOUTE AUTRE DEMANDE DE COMPRESSIONS DU CONSEIL DU TRÉSOR AUPRÈS DU MINISTÈRE OU UN DE SES ORGANISMES. VENTILATION PAR ANNÉE, PAR MINISTÈRE ET ORGANISMES AINSI QUE PAR COMPRESSIONS RÉALISÉS ET À VENIR 6
7. LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS EN 2014-2015, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER 7

8. LISTE ET COPIE DE TOUS LES AVIS, JURIDIQUES ET AUTRES, COMMANDÉS EN 2014-2015 PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET DU MINISTRE EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET, LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE QUI A RÉALISÉ L'AVIS ET LA DATE DE RÉCEPTION. INDIQUER LE NOMBRE TOTAL D'AVIS DEMANDÉS PAR LE MINISTÈRE 8

9. LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2014-2015. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS..... 9

10. MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR CONTRATS OU SOUS-CONTRATS, EN 2014-2015..... 12

11. POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2014-2015 :
   - A. LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS..... 15
   - B. LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX..... 15
   - C. L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS..... 15
   - D. LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN..... 15

12. POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2014-2015 :
   - A. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES..... 16
   - B. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES..... 16
   - C. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER..... 16
   - D. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE..... 16
   - E. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE..... 16

13. POUR 2014-2015, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN :
   - A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION..... 17
   - B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES..... 17
   - C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ..... 17

   FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME

14. POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2014-2015 :
   - A. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX AFFAIRES PUBLIQUES..... 21
   - B. LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES..... 21
   - C. LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCES OU ORGANISMES..... 21

15. NOMBRE DE FONCTIONNAIRE ET/OU ETC TRAVAILLANT DIRECTEMENT POUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DANS CHACUNE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES EN 2013-2014 ET 2014-2015. ÉVOLUTION DES 5 DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES..... 22

16. NOMBRE D'INSPECTEURS OU ETC ÉQUIVALENT POUR CHAQUE SECTEUR DU MINISTÈRE (FORÊT, MINES, ÉNERGIE, FAUNE) VENTILER PAR SECTEUR. NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2013-2014 ET 2014-2015, EN VENTILANT PAR SECTEUR ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE..... 23

17. ÉVOLUTION DES BUDGETS RÉGIONAUX OU DÉVOLUS AUX BUREAUX RÉGIONAUX DU MINISTÈRE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE 24

18. POUR CHACUN DES POINTS SUIVANTS, VENTILER LES COÛTS DÉFRAYÉS PAR LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES RELEVANT DU MINISTÈRE AINSI QUE LE NOMBRE DE CAS RÉPERTORIÉS POUR 2013-2014 ET 2014-2015 :

A. ALGUES BLEU-VERT DANS NOS PLANS D'EAU 25
B. CONSOMMATION SÉCURITAIRE DES POISSONS SAUVAGES 25
C. CONSEILS POUR LE NOURRISSAGE DES OISEAUX 25
D. GRIPPE AVIAIRE 25
E. MALADIE DÉBILITANTE CHRONIQUE DES CERVIDÉS 25
F. MANIPULATION ET CONSERVATION DE LA VIANDE DE GIBIER 25
G. NOURRISSAGE ARTIFICIEL DES CERFS DE VIRGINIE EN HIVER 25
H. PARASITES ET ANOMALIES DES POISSONS 25
I. PRINCIPAUX PARASITES DU CARIBOU AU QUÉBEC 25
J. RAGE DU RATON LAVEUR 25
K. SANTÉ DES OISEAUX SAUVAGES AU QUÉBEC 25
L. SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE 25
M. SYNDROME DU MUSEAU BLANC CHEZ LES CHAUVES-SOURIS 25
N. TULARÉMIE : UNE MALADIE QU'ON PEUT ÉVITER 25
O. LE VER PARASITE ANISAKIS SIMPLEX ET LE « SYNDROME INFLAMMATOIRE PÉRIANALE » CHEZ LE SAUMON ATLANTIQUE SAUVAGE 25
P. VNO - VIRUS DU NIL OCCIDENTAL 25

19. LE DÉTAIL DES MONTANTS ALLOUÉS AU VOLET INNOVATION EN 2013-2014 ET 2014-2015 26

20. VENTILATION DES ETC PAR SECTEUR D'INTERVENTION (FORÊT, MINES, ÉNERGIE, FAUNES) POUR 2013-2014 ET 2014-2015. MASSE SALARIALE GLOBALE POUR CHACUNE DE CES CATÉGORIES 27

VOLET ÉNERGIE

21. POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, LISTE ET DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET :
    - A. PROGRAMME NOVOCLIMAT 29
    - B. PROGRAMME RÉNOCLIMAT 29
    - C. PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE MESURES EFFICACES DANS LES BÂTIMENTS 29
    - D. PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE (PAIE) 29
    - E. PROGRAMME D'AIDE À L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES OPÉRATIONNELS 29
    - F. PROGRAMME D'AIDE À L'UTILISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE POUR LE CHAUFFAGE (PROJET PILOTE) 29
    - G. PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR MANUFACTURIER 29
    - H. PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) :
        1. VOLET ARÉNAS ET CENTRES DE CURLING 29
        2. VOLET SUPERMARCHÉS 29
        3. VOLET AGROALIMENTAIRE (PROJET PILOTE). 29
    - I. PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT LOURD 29
    - J. PROGRAMME ÉCOMOBILE (PROJET PILOTE) 29
    - K. PROGRAMME ÉCONOLOGIS 29
    - L. TECHNOCLIMAT - PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DES TECHNOLOGIES VERTES VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE 29

22. LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET ÉNERGIE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN 30

23. CONCERNANT LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BÉCANCOUR, FOURNIR POUR LES ANNÉES 3 DERNIÈRES ANNÉES LE MONTANT DES COMPENSATIONS FINANCIÈRES VERSÉES À LA COMPAGNIE ALBERTAINE TRANSCANADA ENERGY POUR MAINTENIR LA CENTRALE EN RÉSERVE 32

24. ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :
    - A. L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS 33
    - B. LA DATE DES RENCONTRES 33
    - C. L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS 33
    - D. LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT 33
    - E. LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE 33

25. CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ISSUE DE PROJETS HYDROÉLECTRIQUES DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNEZ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION :
    - A. LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME 34

B. LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS 34
C. LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS 34
D. LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN 34

26. ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES : LISTE DES PROJETS AUTORISÉS ET REFUSÉS EN 2013-2014 ET 2014-2015 35

27. CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR DES CENTRALES DE COGÉNÉRATION À BASE DE BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNEZ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION :
A. LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME 36
B. LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS 36
C. LE PRIX D'ACHAT POUR L'ANNÉE EN COURS 36
D. LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS 36
E. LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN 36

28. CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2013-2014 ET 2014-2015 LES DONNÉES SUIVANTES :
A. LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE 37
B. BILAN DE CES RENCONTRES 37
C. LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE 37
D. LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE 37

29. CONCERNANT LE GISEMENT D'OLD HARRY :
A. UNE ESTIMATION DU MINISTÈRE SUR LE NOMBRE DE BARILS DE PÉTROLE QUE POURRAIT CONTENIR LE GISEMENT D'OLD HARRY 39
B. UNE ESTIMATION SUR LES REDEVANCES QUE POURRAIT TOUCHER LE GOUVERNEMENT PAR L'EXPLOITATION 39
C. UNE COPIE DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DU GISEMENT 39
D. UNE COPIE DE L'ENTENTE SIGNÉE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL 39

30. CONCERNANT LES DROITS D'EXPLOITATION SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI, FOURNIR L'INFORMATION SUIVANTE :
A. DÉTAIL DES SOMMES OBTENUES PAR HYDRO-QUÉBEC POUR CÉDER SES DROITS D'EXPLOITATION SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI À LA FIRME PÉTROLIA 40

31. CONCERNANT L'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE DU QUÉBEC, FOURNIR POUR 2013- 2014 ET 2014-2015 LES DONNÉES SUIVANTES :
A. MONTANT TOTAL DES REDEVANCES OBTENUES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA VENTE DE PERMIS D'EXPLORATION 41
B. NOMBRE DE PUITS CREUSÉS SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS 41
C. NOMBRE DE PUITS EN ACTIVITÉ 41
D. NOMBRE ET DÉTAIL DE TOUTES LES INFRACTIONS CONCERNANT CETTE INDUSTRIE 41

32. POUR TOUS LES PERMIS DE FORAGE DE PUITS DE GAZ DE SCHISTE :
A. DOCUMENTS RELATIFS AUX TRAVAUX OBLIGATOIRES RÉALISÉS 42
B. RAPPORTS TECHNIQUE ET FINANCIERS 42
C. DOCUMENT DÉMONTRANT QUE LA COMPAGNIE A ACQUITTÉ LES LOYERS ANNUELS POUR CES PERMIS 42
D. TOUT RAPPORTS, DOCUMENTS, NOTES, CORRESPONDANCES EN LIEN AVEC LES PERMIS 42

33. DÉTAIL DES PROJETS RETENUS ET DES SOMMES OCTROYÉES PAR LE MINISTÈRE EN 2013-2014 ET PRÉVISIONS POUR 2014-2015 POUR FAVORISER L'INNOVATION DANS CHACUN DES VOLETS SUIVANTS :
A. DÉVELOPPER LA FILIÈRE QUÉBÉCOISE DES CARBURANTS RENOUVELABLES ... 43
B. SOUTENIR LA GÉOTHERMIE ET L'ÉNERGIE SOLAIRE ... 43
C. DÉVELOPPER LE SECTEUR DE L'HYDROGÈNE ... 43
D. DÉVELOPPER LES GAZOTECHOLOGIES ... 43
E. DÉVELOPPER LE SECTEUR DES BIOMASSES ... 43
34. POUR CHACUN DES PERMIS SUIVANTS :
A. PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL ... 44
B. PERMIS DE LEVÉE GÉOGRAPHIQUE ... 44
C. PERMIS DE FORAGE ... 44
D. PERMIS DE COMPLÉTION DE PUITS ... 44
E. PERMIS DE MODIFICATION DE PUITS ... 44
F. BAUX D'EXPLOITATION ... 44
NOMBRE ET LISTE DES PERMIS ACCORDÉS EN 2013-2014 ET 2014-2015. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS. NOMBRE ET LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET AU 31 MARS 2014, AINSI QUE LEUR DATE D'ÉCHÉANCE. NOMBRE ET LISTE DES PERMIS RÉVOQUÉS
35. EN 2013-2014 ET 2014-2015, POUR CHACUN DES PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL, LE TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LEURS DÉTENTEURS POUR CONSERVER LEURS PERMIS ... 45
36. EN 2013-2014 ET 2014-2015 POUR LES GAZ DE SCHISTE :
A. NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE RELATIVEMENT À L'EXPLORATION VENTILÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ... 46
B. LISTE COMPLÈTE DES FORAGES ET DES FRACTURATIONS HYDRAULIQUES RÉALISÉS PAR CHACUN DES PERMIS OCTROYÉS ... 46
C. NOMBRE ET DÉTAIL DE CHACUNE DES INSPECTIONS RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LES PUITS ACTUELS ... 46
D. NOMBRE ET DÉTAIL DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE MINISTÈRE ... 46
37. MONTANT TOTAL ACCORDÉ EN 2013-2014 ET 2014-2015 POUR LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE RELATIF AUX RESSOURCES. NOMBRE D'ENTREPRISES QUI EN ONT BÉNÉFICIÉ ... 47
38. CRÉDITS AFFECTÉS EN 2013-2014 ET 2014-2015 À L'ANCIEN PROGRAMME GOUVERNEMENTAL D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX CÂBLÉS DE DISTRIBUTION ... 48
39. NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES ... 49
40. NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES ... 50
41. NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2013-2014 ET 2014-2015. INDIQUER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES. DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE ... 51

42. TOTAL DE LA PUISSANCE INSTALLÉE EN ÉNERGIE ÉOLIENNE AU 31 MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2013. COÛT MOYEN DE PRODUCTION POUR CETTE ÉNERGIE 52
43. NOMBRE ET LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS 53
44. ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDRO 54
45. DÉTAIL DU NOMBRE DE RENCONTRE ET DU LIEU, POUR L'ANNÉE 2013-2014 ET 2014-2015 DES RENCONTRES ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET TRANSCANADA 55
46. POUR LES ANNÉES ALLANT DE 2010-2011 À 2014-2015, DONNEZ LA VALEUR MONÉTAIRE ET LE VOLUME PAR TYPE DE MÉTAUX VOLÉ À HYDRO-QUÉBEC 56
47. POUR LES EXERCICES ALLANT DE 2010-2011 À 2014-2015, DONNEZ LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET CONSERVÉS QUI SONT EN LIEN AVEC LES ACHATS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE PAR HYDRO-QUÉBEC 57
48. POUR 2014-2015 ET L'ESTIMATION LA PLUS À JOUR POUR LES DONNÉES DE 2015-2016, DONNEZ LE COÛT VENTILÉ POUR LA RÉDACTION, LA CONSULTATION ET LA CONCEPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 58
49. POUR 2014-2015 ET L'ESTIMATION LA PLUS À JOUR POUR LES DONNÉES DE 2015-2016, DONNEZ LE NOM DES ENTREPRISES QUI POSSÈDENT DES CONTRATS POUR LA CONCEPTION, LA CONSULTATION ET LA RÉDACTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC 59
50. CONCERNANT LA VENTE D'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 :
    A. LE DÉTAIL DE L'ENTENTE ENTRE HYDRO-QUÉBEC ET L'ENTREPRISE ROBERT FER POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ANCIENNE CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 POUR UNE VALEUR DE 68 480 $ 60
    B. LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS VENDUS À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX 60
    C. LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS RESTANTS À LA CENTRALE DE GENTILLY 2 60
    D. UNE COPIE DES APPELS D'OFFRE PORTANT SUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 QUI A FINALEMENT ÉTÉ ACQUIS PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI PRÉCÈDE L'APPEL D'OFFRE REMPORTÉ PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX 60
    E. UNE COPIE DE L'APPEL D'OFFRE POUR LEQUEL A SOUMISSIONNÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI A PERMIS À CETTE ENTREPRISE D'ACQUÉRIR LES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2 60
    F. LE NOM DES AUTRES FIRMES QUÉBÉCOISES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR CET APPEL D'OFFRE 60
    G. LA COPIE DE LA SOUMISSION DES 7 FIRMES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2 60
    H. UNE COPIE DU BAIL OU UNE PREUVE DÉMONTRANT QU'HYDRO-QUÉBEC DEVAIT LIBÉRER L'ENTREPÔT DU 5550 RUE BÉCANCOUR POUR LE 18 DÉCEMBRE ET POUR LEQUEL LA VENTE D'ÉQUIPEMENT À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX A ÉTÉ RÉALISÉE 60
    I. LA LISTE DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES OEUVRANT AU CANADA ET À L'ÉTRANGER QU'HYDRO-QUÉBEC A TENTÉ DE JOINDRE POUR ÉCOULER CES MÊMES ÉQUIPEMENTS QUI ONT ÉTÉ PAR LA SUITE VENDUS À ROBERT FER ET MÉTAUX 60
    J. LE MONTANT OFFERT ET LE NOMBRE D'OFFRES REÇUS PAR HYDRO-QUÉBEC PROVENANT DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES OEUVRANT AU CANADA OU À L'ÉTRANGER POUR LES ÉQUIPEMENTS QU'A FINALEMENT ACHETÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX 60
    K. LA LISTE DES MÉDIAS SPÉCIALISÉS DANS LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR 60
    L. LA DURÉE EN NOMBRE DE JOURS OU DE SEMAINE ET SELON LE NOM DU MÉDIA PENDANT LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR 60
    M. LE NOMBRE D'OFFRES REÇUS PAR HYDRO-QUÉBEC SUITE À LA PUBLICATION DE CES ANNONCES DANS CES MÉDIAS SPÉCIALISÉS 60

QUESTIONS RÉFÉRÉES PAR LE MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

93. VENTILATION DES COUPURES BUDGÉTAIRES DANS LE PROGRAMME 1 :
- A. ÉLÉMENT 1 (FORESTIER EN CHEF) 63
- B. ÉLÉMENT 2 (RESSOURCES FORESTIÈRES) 63
- C. ÉLÉMENT 3 (RESSOURCES MINÉRALES) 63
- D. ÉLÉMENT 4 (RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES) 63
- E. ÉLÉMENT 6 (OPÉRATIONS RÉGIONALES) 63

94. VENTILATION DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR LA DIRECTION DU MINISTÈRE ET ADMINISTRATION 64

95. NOMBRE DE POSTES OU ETC COUPÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES. NOMBRE DE POSTE OU ETC EN 2013-2014 ET 2014-2015 ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016 AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES 65

VOLET TERRITOIRE

96. POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, LISTE ET DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL YA LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET :
- A. PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES 66
- B. PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT SOUS AMÉNAGEMENT FORESTIER À DES FINS DE BLEUETIÈRES 66

97. LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET TERRITOIRE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN 67

98. COPIE DES PRÉVISIONS POUR LES REVENUS TIRÉS DE L'EXPLOITATION DURABLE DE LA FORÊT POUR LES ANNÉES 2015-2016 À 2018-2019 68

99. LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE OCTROYÉS LORS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE. SOMMES OBTENUES POUR L'ÉMISSION DE CES BAUX 69

100. NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2013-2014 ET SOMMES OBTENUES POUR CES RENOUVELLEMENTS VENTILÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE 70

101. SOMMES SUPPLÉMENTAIRES OBTENUES PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE LOYER DES TERRAINS DE VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2003 71

102. LISTE DES BAUX AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES POUR 2013-2014 ET 2014-2015 72

103. LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES. NOM DES BÉNÉFICIAIRES RAISON DE CES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET COMPENSATIONS ACCORDÉES, VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE 73

104. BUDGET CONSACRÉ À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 2003 VENTILÉ PAR ANNÉE ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016 ET 2015-2016. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX 74

105. DEPUIS 2005, QUELS SONT LES NOMS ET ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT :
A. LA DATE 75
B. LA DURÉE 75
C. LE MONTANT DE CES CONTRATS 75
D. L'OBJET DES CONTRATS 75
E. LE PROCESSUS DE SÉLECTION 75

VOLET MINES

120. CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE MINE D'OR À LA BAIE JAMES PAR GOLDCORP, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :
A. ESTIMATION DES REDEVANCES QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PERCEVRA AVEC L'EXPLOITATION DE CE NOUVEAU GISEMENT 77

121. ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENTS MINIERS IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :
A. L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS 78
B. LA DATE DES RENCONTRES 78
C. L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS 78
D. LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT; 78
E. LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE 78

122. LISTE DES ENTREPRISES QUI FONT DE LA 2E ET 3E TRANSFORMATION 79

123. QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉ AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2013-2014 ET 2014-2015. VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINERAI 80

124. VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS POUR 2013-2014 ET 2014-2015 :
A. L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE 81
B. L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE 81
C. LES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT 81

125. DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC, POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, HORS CHANTIER ET AU CHANTIER, PAR RÉGION ET PAR MINÉRAUX RECHERCHÉS. PRÉVISIONS DES DÉPENSES POUR 2015-2016 82

126. COÛT DE RESTAURATION PRÉVU PAR LE MINISTÈRE DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. LISTE DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ, EN INDIQUANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES, CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX ET CEUX SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN 2013-2014 ET 2014-2015 83

127. LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE

SITES MINIERS ORPHELINS. MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE 84

128. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION EN 2013-2014 ET 2014-2015. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 31 MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2012 85

129. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS EN 2013-2014 ET 2014-2015. NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2013 86

130. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2012. VENTILÉ PAR OCTROI ET PAR RENOUVELLEMENT 87

131. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2014. VENTILÉS PAR OCTROI ET RENOUVELLEMENT 88

132. MONTANT, NOMBRE ET NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DU « CRÉDIT DE DROITS REMBOURSABLE POUR PERTE » POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE 89

133. MONTANTS ACCORDÉS, MONTANTS PRÉVUS ET NOM DES BÉNÉFICIAIRES POUR :

A. ALLOCATION ADDITIONNELLE POUR UNE MINE SITUÉE DANS LE NORD QUÉBÉCOIS 90
B. ALLOCATION POUR AMORTISSEMENT 90
C. ALLOCATION POUR EXPLORATION 90
D. ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR AVANT PRODUCTION 90
E. ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR APRÈS PRODUCTION 90
F. ALLOCATION POUR TRAITEMENT 90

POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

134. DÉTAILS DE L'IMPACT DES NOUVELLES RÈGLES D'APPLICATION POUR LES TRAVAUX FINANCÉS PAR ACTIONS ACCRÉDITIVES DONT L'EXCLUSION DE CERTAINS FRAIS 91

135. DÉTAILS DE L'IMPACT DES RÈGLES S'APPLIQUANT AUX PIERRES PRÉCIEUSES 92

136. ÉTAT DE LA SITUATION DES FIDUCIES POUR L'ENVIRONNEMENT VENTILÉ PAR MINE 93

137. VENTILATION DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS, EN VENTILANT PAR ANNÉE ET PAR MINERAI EXPLOITÉ, DE 2006-2007 À 2014-2015. ACTIONS POSÉES POUR RÉCUPÉRER CES MONTANTS 94

138. LISTE DES AVIS D'INFRACTIONS ÉMIS PAR LE SECTEUR MINES DU MINISTÈRE POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015. MONTANT RÉCOLTÉ ET INFRACTIONS COMMISES 95

139. TONNAGE EXTRAIT EN 2013-2014 ET 2014-2015. VENTILATION PAR TYPE DE MINERAI ET PAR MINE 96

140. LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCES OU DE RENOUVELLEMENT EN 2013-2014 ET 2014-2015 VENTILÉ PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE 97

141. COPIE DES PLANS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT QUE LE MINISTÈRE A EN SA POSSESSION. MONTANT DE LA GARANTIE ÉTABLI POUR CHACUN DE CES PLANS ET MONTANT RÉEL VERSÉ POUR CETTE GARANTIE 98

142. COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL SITE PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2013-2014 ET 2014-2015 99

BUREAU DE L'EFFICACITÉ ET DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUES

143. DÉTAIL DE L'ÉCONOMIE RÉALISÉ SUITE À L'INTÉGRATION AU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES 101

144. POUR CHACUN DES PROGRAMMES ET AIDES FINANCIÈRES SUIVANTS, MENTIONNER LE NOMBRE D'INTERVENTION OU PROJET SOUTENU AINSI QUE LE MONTANT CONSENTI PAR PROGRAMME ET AIDE FINANCIÈRE ET L'ORGANISME RESPONSABLE POUR LES 2 DERNIÈRES ANNÉES :

A. AÉROTHERME À CONDENSATION 102
B. AIDE FINANCIÈRE À LA RÉNOVATION 102
C. APPUI AUX INITIATIVES - OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS 102
D. CHAUDIÈRE À CONDENSATION 102
E. CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE INTERMÉDIAIRE 102
F. CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE 102
G. CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ SUPÉRIEURE 102
H. CHAUDIÈRE EFFICACE 102
I. CHAUDIÈRES À CONDENSATION 102
J. CHAUFFE-EAU 102
K. CHAUFFE-EAU À CONDENSATION 102
L. CHAUFFE-EAU À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE 102
M. DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER 102
N. ÉCOMOBILE 102
O. ÉCONOLOGIS 102
P. ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 102
Q. ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES GRANDES ENTREPRISES 102
R. ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE 102

S. ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES 102
T. ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES-GRANDES ENTREPRISES 102
U. GÉOTHERMIE 102
V. HOTTE À DÉBIT VARIABLE 102
W. IDÉE 102
X. INFRAROUGE 102
Y. NOUVELLES CONSTRUCTIONS EFFICACES 102
Z. NOVOCLIMAT[MC] 102
AA. PISTE 102
BB. PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU CHAUDE 102
CC. PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE (PAIE) 102
DD. PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) - VOLET AGROALIMENTAIRE 102
EE. PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) - VOLET SUPERMARCHÉS 102
FF. PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE MESURES EFFICACES DANS LES BÂTIMENTS 102
GG. PROGRAMME D'AIDE À L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES OPÉRATIONNELS 102
HH. PROGRAMME D'AIDE À L'UTILISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE POUR LE CHAUFFAGE (PILOTE) 102
II. PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR MANUFACTURIER 102
JJ. PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION - VOLET ARÉNAS ET CURLINGS (OPTER) 102
KK. PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DES TECHNOLOGIES VERTES VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES (TECHNOCLIMAT) 102
LL. PROGRAMME DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION DE MAZOUT LOURD 102
MM. PROGRAMME DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SOLAIRE 102
NN. PROGRAMME FENÊTRES ENERGY STAR® 102
OO. PROMOTION DES PRODUITS MIEUX CONSOMMER - ENERGY STAR® 102
PP. RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR DES EAUX DE DOUCHE 102
QQ. RÉCUPÉRATION DE RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS ÉNERGIVORES (RECYC-FRIGO) 102
RR. REMISE AU POINT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES DES BÂTIMENTS 102
SS. RÉNOCLIMAT[MC] 102
TT. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU 102
UU. RÉNOVATIONS ÉCONERGÉTIQUES 102
VV. ROULEZ ÉLECTRIQUE 102
WW. SYSTÈME COMBO 102
XX. THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE PROGRAMMABLE 102
YY. THERMOSTAT PROGRAMMABLE 102
ZZ. UNITÉ DE CHAUFFAGE À L'INFRAROUGE 102

145. POUR LES PROGRAMMES DE TECHNOCLIMAT ET D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE, FOURNIR LA LISTE DES PROJETS RETENUS EN 2013-2014, LE NOMBRE DE PROJETS SOUMIS, L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE, LE COÛT TOTAL DU PROJET, LES GES OU JOULES ÉCONOMISÉS ET UNE BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET 105

146. DANS LE CADRE DU PROGRAMME ROULEZ ÉLECTRIQUE, NOMBRE ET MONTANT TOTAL DES RABAIS ACCORDÉS, VENTILÉ PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES (PARTICULIERS, ENTREPRISES, MUNICIPALITÉS OU OBNL). INDIQUER AUSSI LE NOMBRE DE DEMANDES ET LE MONTANT TOTAL ACCORDÉ DEPUIS LE DÉBUT DE CE PROGRAMME 106

147. MONTANT VERSÉ EN 2013-2014 ET 2014-2015 POUR L'AIDE FINANCIÈRE À L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE 240 VOLTS À DOMICILE ... 107

148. BILAN ET BUDGET OCTROYÉ AU PLAN DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2013-2014 ET PRÉVISIONS POUR 2014-2015 108

149. LISTE DE TOUS LES COMITÉS (AVEC DES MINISTÈRES, ORGANISMES OU TOUT AUTRE PARTENAIRE) DONT A FAIT PARTIE LE BUREAU DE L'EFFICACITÉ ET DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUES EN 2013-2014 ET 2014-2015 EN PRÉCISANT LE MANDAT POUR CHACUN 109

QUESTION RÉFÉRÉE PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

161. CONCERNANT LES MESURES SERVANT À APPUYER L'EXPLORATION MINIÈRE, PRÉSENTÉ EN PAGE B.193 DU PLAN BUDGÉTAIRE DE 2015-2016, DONNE PAR TYPE DE MESURES ET SELON LES ANNÉES :

A. LE NOMBRE D'ENTREPRISES ESTIMÉ QUI BÉNÉFICIERONT DE LA MESURE 110

B. LA VALEUR MOYENNE DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR UNE ENTREPRISE 110

C. L'IMPACT ESTIMÉ SUR LA CRÉATION D'EMPLOI 110

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 : POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR 2014-2015, INDIQUER :

A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;

B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;

C) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Ces renseignements relèvent d'autres organismes publics, selon l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 2 : LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015. INDIQUER :

A) LE LIEU;
B) LE COÛT;
C) LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;
D) LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
E) LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
F) LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 7 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 3 : SOMMES DÉPENSÉES EN 2014-2015 (ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 1 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE EN 2014-2015, EN INDIQUANT POUR CHACUN :

A) SON MANDAT ;
B) LA LISTE DES MEMBRES ;
C) LE BUDGET DÉPENSÉ ;
D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES ;
E) LES RÉSULTATS ATTEINTS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 2 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 5 : NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE (MTQ ET CGER) EN 2014-2015 ET COMPARAISON AVEC LES SIX ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Nombre d'employés 2014-2015				
SECTEURS	**Occasionnels**		**Employés devenus permanents**	
	Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**
Bureau du sous-ministre et les unités relevant du sous-ministre	19	4,0%	2	0,4%
Énergie	16	11,1%	4	2,8%
Mines	29	14,7%	1	0,5%
Territoire	82	12,3%	10	1,5%

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 6 : VENTILATION DÉTAILLÉE DE TOUTES LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES RÉALISÉES ET À VENIR DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DANS LE CADRE DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016 ET 2016-2017. FOURNIR ÉGALEMENT LE DÉTAIL DE TOUTE AUTRE DEMANDE DE COMPRESSIONS DU CONSEIL DU TRÉSOR AUPRÈS DU MINISTÈRE OU UN DE SES ORGANISMES.
VENTILATION PAR ANNÉE, PAR MINISTÈRE ET PAR ORGANISME AINSI QUE PAR COMPRESSIONS RÉALISÉS ET À VENIR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 9 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 7 : LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS EN 2014-2015, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 3 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 8 : LISTE ET COPIE DE TOUS LES AVIS, JURIDIQUES ET AUTRES, COMMANDÉS EN 2014-2015 PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET DU MINISTRE EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET, LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE QUI A RÉALISÉ L'AVIS ET LA DATE DE RÉCEPTION. INDIQUER LE NOMBRE TOTAL D'AVIS DEMANDÉS PAR LE MINISTÈRE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Les avis juridiques et autres commandés par le Ministère sont confidentiels, selon les articles 31, 34, 37, 38 et 39 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 9 : LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2014-2015. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Traducteurs	Titre	Contrat octroyé	Coûts
Alpha Traduction et interprètation	Correspondances diverses	Non	353 $
Alpha Traduction et interprètation	Documents pour des rencontres d'un groupe de travail Québec-Ontario	Non	238 $
Alpha Traduction et interprètation	Documents divers pour le congrès Québec Mines 2014	Non	282 $
Alpha Traduction et interprètation	Texte pour le programme Éconologis	Non	41 $
Alpha Traduction et interprètation	Documents pour une rencontre avec des Chinois	Non	303 $
Alpha Traduction et interprètation	Notes biographiques pour le sous-ministre et un sous-ministre associé	Non	118 $
Alpha Traduction et interprètation	Mot du ministre - Publication Choisir le Québec minier	Non	59 $
Alpha Traduction et interprètation	Légendes pour des cartes	Non	1 218 $
Alpha Traduction et interprètation	Rapport présenté à la 54e Conférence de l'Association canadienne des directeurs des terres	Non	89 $
Anglocom	Documents divers concernant le programme de la rénovation cadastrale	Non	2 101 $
Anglocom	Documents concernant les hydrocarbures	Non	1 282 $
Anglocom	Biographies des experts participants à l'élaboration de la nouvelle politique énergétique	Non	204 $
Anglocom	NRCan Generally accepted land surveying principles Sullivan	Non	400 $
Anglocom	Rapport - Frontière	Non	2 126 $
Anglocom	Information spécifique - consultation 1979	Non	154 $
Anglocom	Présentation pour le Forum sur l'énergie Canada	Non	485 $
Anglocom	Documents pour le groupe de travail Québec-Ontario	Non	60 $
Anglocom	Document explicatif sur une mesure albertaine	Oui	14 794 $
Anne-Marie Cadieux	Deux mots du ministre délégué aux Mines - présentent le rapport 2013 sur les activités minières au Québec / Invitation Québec Mines 2014	Non	83 $
Christine Gardner	Correspondances diverses	Non	665 $
Christine Gardner	Communiqués de presse	Non	579 $
Christine Gardner	Allocution du ministre	Non	1 229 $
Christine Gardner	Documents pour des rencontres d'un groupe de travail Québec-Ontario	Non	414 $
Christine Gardner	Documents divers pour le congrès Québec Mines 2014	Non	5 063 $
Christine Gardner	Textes pour le Bulletin Québec Mines	Non	1 108 $
Christine Gardner	Présentation pour le Bureau des audiences publiques sur l'environnement	Non	595 $
Christine Gardner	Demande d'appui concernant une recommandation auprès du gouvernement fédéral de bonifier le crédit d'impôt pour l'exploration minière	Non	61 $
Christine Gardner	Dépliant Éconologis	Non	16 $
Christine Gardner	Document concernant la stratégie canadienne de l'énergie	Non	183 $

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 9 : LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2014-2015. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Traducteurs	Titre	Contrat octroyé	Coûts
Christine Gardner	Devis de réalisation du plan d'acquisition de connaissances du chantier « économie » Évaluations environnementales stratégiques sur les hydrocarbures	Non	140 $
Christine Gardner	Formulaires pour le secteur minier	Non	225 $
Communicart	Documents aux fins de consultation autochtone	Non	192 $
Centre de services partagés du Québec	Règlement modifiant le Règlement sur la publicité foncière - Imposition d'une interface pour la transmission et la réception des réquisitions d'inscription	Non	633 $
Centre de services partagés du Québec	Règlement sur la publicité foncière	Non	213 $
Karen Williamson	Correspondances diverses	Non	236 $
Karen Williamson	Textes destinés au site Internet du ministère	Non	631 $
Karen Williamson	Texte pour le congrès Québec Mines 2014	Non	30 $
Karen Williamson	Guide du participant, formulaires et texte pour le programme Roulez électrique	Non	414 $
Les Traductions Waterhouse	Correspondances diverses	Non	1 123 $
Les Traductions Waterhouse	Documents concernant une rencontre du ministre à Chicago	Non	3 806 $
Les Traductions Waterhouse	Allocutions du ministre	Non	988 $
Les Traductions Waterhouse	Textes pour le congrès Québec Mines 2014	Non	555 $
Les Traductions Waterhouse	Deux présentations - Portrait de l'industrie du raffinage du pétrole octobre 2014	Non	192 $
Les Traductions Waterhouse	Présentations Zimbabwe	Non	600 $
Les Traductions Waterhouse	Document pour une rencontre des ministres de l'Énergie du Québec et de l'Ontario	Non	120 $
Les Traductions Waterhouse	Document - Études sur les Évaluations environnementales stratégiques	Non	423 $
Les Traductions Waterhouse	Présentation concernant la restauration de la mine principale	Non	101 $
Les Traductions Waterhouse	Quatre documents - PDAC/Invitation PDAC/ Retour Québec Mines 2014/ Symposium Plan Nord	Non	472 $
Margaret Kane Savage	Avis légaux publiés sur Internet	Non	538 $
Stephen Timmins	Texte pour le Bulletin Québec Mines 2014	Non	267 $
Stephen Timmins	Documents pour le congrès Québec Mines 2014	Non	190 $
Stephen Timmins	Rapport organisationnel 2013, conseil canadien de géomatique	Non	213 $
Stephen Timmins	Texte pour le site Internet du ministère	Non	18 $
Traduction Alain Gélinas	Correspondances diverses	Non	588 $

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 9 : LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2014-2015. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Traducteurs	Titre	Contrat octroyé	Coûts
Traduction Alain Gélinas	Reportage Novoclimat 2.0	Non	52 $
Traduction Alain Gélinas	Avis public pour les bleuetières (région de la Côte-Nord)	Non	46 $
Traduction Alain Gélinas	Communiqué de presse	Non	79 $
Traduction Alain Gélinas	Document concernant un chemin de camping	Non	24 $
Traductions Alain Gélinas	Plan d'action pour la martre	Non	116 $
Traductions Alain Gélinas	Mot du ministre	Non	30 $
Traductions Papyrus	Documents aux fins de consultation autochtone	Non	1 191 $
Traductions Studio 9	Invitation au congrès Québec Mines 2014	Non	102 $
Traductions Terrance Hughes	Correspondances diverses	Non	380 $
Traductions Terrance Hughes	Notes biographiques du ministre	Non	64 $
Traductions Terrance Hughes	Textes sur les hydrocarbures	Non	567 $
Traductions Terrance Hughes	Communiqués de presse	Non	274 $
Traductions Terrance Hughes	Documents en lien avec la Stratégie canadienne de l'Énergie	Non	540 $
Traductions Terrance Hughes	Vocabulaire pour la gestion contractuelle	Non	9 $
Traductions Terrance Hughes	Réponses aux questions du National News	Non	254 $
Traductions Terrance Hughes	Document Présence et enjeux autochtones associés aux développements des hydrocarbures au Québec	Non	707 $
Traductions Terrance Hughes	Document concernant la participation du ministre à la Oilmen's conférence	Non	227 $
Traductions Terrance Hughes	Documents concernant le groupe de travail Québec-Ontario	Non	1 411 $
Traductions Terrance Hughes	Documents, invitations, courriels pour la nouvelle politique énergétique du Québec	Non	4 205 $
Traductions Terrance Hughes	Document Politique énergétique 2016-2025 : Efficacité et innovation énergétiques	Oui	5 279 $
Veegeoservices	Textes pour le bulletin Québec Mines	Non	1 159 $
Veegeoservices	Textes pour congrès Québec Mines 2014	Non	5 818 $
Veegeoservices	Rapport d'activités minières 2013	Non	520 $
Veegeoservices	Document - Choisir le secteur minier	Non	3 481 $
Veegeoservices	Compte rendu d'une réunion - secteur Mines	Non	817 $
Versacom	Greffe de l'arpenteur général du Québec en ligne	Non	420 $

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR SOUS-CONTRATS EN 2014-2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Volets location et aménagement :

Veuillez vous référer à la question générale 17.

Volets achat et décoration :

Aucun

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR CONTRATS OU SOUS-CONTRATS, EN 2014-2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Volet travaux divers en régie et/ou par sous-contrats:

Adresse		Description	Coût des travaux
Québec	5700, 4e Avenue Ouest	Travaux divers au réseau de distribution de services téléphoniques, informatiques et d'électricité	5,3
Québec	5700, 4e Avenue Ouest	Travaux divers d'entretien et de réparations	22,7
Sept-Îles	456, avenue Arnaud	Fournir matériel et main-d'œuvre pour les travaux de câblage réseau	2,6
Val-d'Or	400, boulevard Lamaque	Travaux divers d'entretien et de réparations	0,5

Note

- Les travaux divers concernent autant le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR CONTRATS OU SOUS-CONTRATS, EN 2014-2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Volets location et aménagement :

Veuillez vous référer à la question générale 17.

Volets achat et décoration :

Aucun

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 11 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2014-2015 :
A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;
D) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Concours ou tirage	Prix remis	Valeur ($)	Objectif
Congrès 2014 de l'APCHQ - Tirage au sort pour le remboursement du coût d'une certification Novoclimat 2.0 parmi les entrepreneurs inscrits au concours	Remboursement de la certification Novoclimat 2.0 – Maison et petit bâtiment multilogement à l'entrepreneur gagnant	285 $ + taxes = 327,68 $	Inciter les entrepreneurs à suivre la formation Novoclimat 2.0 et à aller jusqu'au bout du processus de certification.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 12 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT,
CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2014-2015 :

. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;
. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES;
. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;
. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE;
. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Noms	Coûts (k$)	Firme ou professionnel	Dates de diffusion	Objectifs visés
Québec Mines 2014	18,5	CSPQ	Fin mars à décembre 2014	Promouvoir le congrès Québec Mines 2014.
	2,2	Production MESS		

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : POUR 2014-2015 LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

PROJETS AUTORISES

Mandats stratégiques

Association des économistes québécois	10 000 $
Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.	3 000 $
Mouvement Québécois de la qualité	12 000 $
Réseau Environnement inc.	5 000 $

Énergie

Technocentre éolien Gaspésie	8 000 $

PROJETS REFUSÉS

Les projets refusés sont confidentiels, selon les articles 23 et 24 de la Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : POUR 2014-2015 LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

PROJETS AUTORISÉS

Fonds des ressources naturelles - Bureau d'efficacité et d'innovation énergétiques

6300 avenue du Parc inc.	6 000 $
8697841 Canada inc.	6 650 $
9206-8444 Québec inc.	197 $
9260-6946 Québec inc.	4 275 $
9281-3203 Québec inc.	23 892 $
Aly-Porc	5 000 $
Amptech inc.	235 $
Automatex inc.	24 709 $
Buanderie Laser inc.	7 500 $
Cascades Forma-Pak une division de Cascades Canada	24 077 $
Centre de Santé et de Services Sociaux de Memphrémagog	10 000 $
Centre national du transport avancé	15 000 $
Centre récréatif de St-Félicien inc.	8 820 $
Centre sportif Ste-Anne-des-Plaines	5 490 $
Club de curling Bel-Aire	4 075 $
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	2 500 $
Commission scolaire du Val-des-Cerfs	5 006 $
Compagnie Wal-Mart du Canada	6 719 $
Contech ltée	8 000 $
Coopérative forestière du Haut St-Maurice	11 358 $
Corporation de développement de Sainte-Paule	11 250 $

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : POUR 2014-2015 LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Corporation Interpac inc.	13 025 $
Couvre-planchers Hubert Blier inc.	9 264 $
Énergies Sonic	6 705 $
Entreprise Agostino inc.	9 250 $
Excel-Serres ltée	10 733 $
Germain Chevrolet Buick GMC inc.	5 180 $
Gestion Dominic Desnoyers inc.	21 043 $
Groupe Canam inc.	18 979 $
Héritage du jardin	3 500 $
IBM Canada limitée	17 193 $
Institut du développement durable des premières nations du Québec et du Labrador	9 500 $
Jardins Paquette inc.	17 873 $
L.P. Royer inc.	5 000 $
Laboratoires Delon inc.	3 400 $
Machinerie Olymel inc.	3 500 $
Multi Cèdre ltée	6 450 $
Municipalité de Sainte-Claire	5 990 $
Norampac - Cabano, une division de Cascades Canada	15 900 $
Organisation des terrains de jeux de St-Côme	2 600 $
Phaneuf & Dufresne SENC	3 500 $
Prinoth Ltd.	6 250 $
Programme de rabais à l'achat d'un véhicule électrique	28 826 879 $
Programme Novoclimat - volet logements	4 880 293 $
Programme Novoclimat - volet unifamilial	2 401 516 $
Programme Rénoclimat - volet chauffez vert	5 812 225 $

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : POUR 2014-2015 LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Programme Rénoclimat - volet unifamilial	19 275 519 $
Propriétés DCV S.E.C.	24 600 $
Purolator inc.	11 926 $
Serex	17 002 $
Serres Biologico inc.	15 263 $
Serres Jardins-Nature inc.	6 949 $
Serres nouvelles cultures inc.	15 268 $
Serres Royales inc.	12 653 $
Serres Sagami St-Janvier	14 638 $
Serres Sylvain Cléroux inc.	7 182 $
Small, Richard	15 635 $
Soltron Realty	19 000 $
Ville de Grande-Rivière	11 750 $
Ville de Magog	12 850 $
Ville de Québec	19 000 $
Ville de Saguenay	17 552 $
Ville de Saint-Jean-Sur-Richelieu	7 200 $
Vision multisport Outaouais	19 000 $

Fonds des ressources naturelles - Volet hydrocarbures

Municipalité de l'Île d'Anticosti	20 000 $
Université du Québec à Rimouski	5 000 $

MINISTÈRE DE l'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 14 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2014-2015 :
A) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX AFFAIRES PUBLIQUES;
B) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES;
C) LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCES ORGANISMES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles n'a pas de Direction des affaires publiques.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 15 : NOMBRE DE FONCTIONNAIRES ET / OU ETC TRAVAILLANT DIRECTEMENT POUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DANS CHACUNE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES EN 2013-2014 ET 2014-2015.
ÉVOLUTION DES 5 DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 4 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 16 : NOMBRE D'INSPECTEURS OU / ETC ÉQUIVALENT POUR CHAQUE SECTEUR DU MINISTÈRE (FORÊTS, MINES, ÉNERGIE, FAUNE). VENTILER PAR SECTEUR. NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2013-2014 ET 2014-2015, EN VENTILANT PAR SECTEUR ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 45 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 17 : ÉVOLUTION DES BUDGETS RÉGIONAUX OU DÉVOLUS AUX BUREAUX RÉGIONAUX DU MINISTÈRE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 8 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 18 : POUR CHACUN DES POINTS SUIVANTS, VENTILER LES COÛTS DÉFRAYÉS PAR LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES RELEVANT DU MINISTÈRE AINSI QUE LE NOMBRE DE CAS RÉPERTORIÉS POUR 2013-2014 ET 2014-2015 :

A) ALGUES BLEU-VERT DANS NOS PLANS D'EAU;
B) CONSOMMATION SÉCURITAIRE DES POISSONS SAUVAGES;
C) CONSEILS POUR LE NOURRISSAGE DES OISEAUX;
D) GRIPPE AVIAIRE;
E) MALADIE DÉBILITANTE CHRONIQUE DES CERVIDÉS;
F) MANIPULATION ET CONSERVATION DE LA VIANDE DE GIBIER;
G) NOURRISSAGE ARTIFICIEL DES CERFS DE VIRGINIE EN HIVER;
H) PARASITES ET ANOMALIES DES POISSONS;
I) PRINCIPAUX PARASITES DU CARIBOU AU QUÉBEC;
J) RAGE DU RATON LAVEUR;
K) SANTÉ DES OISEAUX SAUVAGES AU QUÉBEC;
L) SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE;
M) SYNDROME DU MUSEAU BLANC CHEZ LES CHAUVES-SOURIS;
N) TULARÉMIE : UNE MALADIE QU'ON PEUT ÉVITER;
O) LE VER PARASITE ANISAKIS SIMPLEX ET LE « SYNDROME INFLAMMATOIRE PÉRIANALE » CHEZ LE SAUMON ATLANTIQUE SAUVAGE;
P) VNO - VIRUS DU NIL OCCIDENTAL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION # 19 : LE DÉTAIL DES MONTANTS ALLOUÉS AU VOLET INNOVATION EN 2013-2014 ET 2014-2015
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles participe annuellement à *l'Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation dans l'administration publique québécoise* menée par l'Institut de la statistique du Québec. Elle inventorie tous les projets de recherche et développement intra-muros et extra-muros, y compris les contrats, les subventions et les bourses octroyés à l'externe ainsi que les programmes d'aide à l'innovation et à la diffusion de la culture scientifique et technologique.

Les résultats de l'enquête précitée sont publiés sur le site de l'Institut de la statistique du Québec, pour les exercices financiers allant de 2008-2009 à 2012-2013, par ministère et organisme et selon le domaine scientifique. Les dépenses de l'administration publique sont regroupées selon les différents types de programmes, soit :

- Programmes de recherche intra-muros
- Programmes de recherche extra-muros
- Programmes d'aide à l'innovation
- Programmes d'aide à la diffusion de la culture scientifique et technologique

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/recherche-developpement/secteur-etat/depenses_adm_pub.htm

Les données pour l'année financière 2013-2014 sont présentement en traitement par l'Institut de la statistique du Québec, elles ne seront publiées qu'en mai 2015.

Ces renseignements sont requis conformément à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (Chapitre I-13.011) selon laquelle toute personne est tenue de répondre à une demande de renseignements à caractère obligatoire de l'Institut et de lui transmettre ces renseignements dans le délai et selon la forme qu'il prescrit. Par ailleurs, l'Institut est tenu de respecter le caractère confidentiel des données ainsi recueillies.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 20 : VENTILATION DES ETC PAR SECTEUR D'INTERVENTION (FORÊTS, MINES, ÉNERGIE, FAUNE) POUR 2013-2014 ET 2014-2015. MASSE SALARIALE GLOBALE POUR CHACUNE DE CES CATÉGORIES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

	2014-2015	
	Énergie	**Mines**
Masse salariale (M$)	14,7	14,4
ETC	132	184

Les secteurs des Forêts et de la Faune sont désormais au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

VOLET ÉNERGIE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 21 : POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, LISTE ET DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Pour l'exercice financier 2014-2015

Programme /Intervention	Nombre d'intervention	Aides (k$)(1)	Nombre ETC	Masse salariale(1)
a) Programme Novoclimat^MC - volet unifamilial - volet logements	699 maisons 2 400 unités	6 734	3,15	170 166
b) Programme Rénoclimat^MC	12 429	20 656	3,85	206 934
c) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments	0	36	0,00	0
d) Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)	0	754	0,00	0
e) Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels (PAIESO)(2)	0	0	0,00	0
f) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) (PABC)(2)	0	1 642	0,00	0
g) Programme d'appui au secteur manufacturier (PASM)(2)	0	282	0,00	0
h) Programme d'optimisation en réfrigération - tous les volets (OPTER)(2)	0	445	0,00	0
i) Programme de réduction de consommation de mazout lourd (PRCML) (2)	0	5 133	0,00	0
j) Programme Écomobile (projet pilote) (3)	-	-	-	-
k) Éconologis - volet 1 (adresses où il y a visite de sensibilisation) Éconologis - volet 2 (adresses où il y a installation de thermostats)	3 952(4) 1 347(4)	1 211	2,15	133 796
l) Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Technoclimat)(5)	0	4 862	0,00	0

(1) Dépenses réelles au 28 février 2015.

(2) Le Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012 (PACC 2006-2012) s'est terminé le 31 décembre 2012, ainsi la rémunération nécessaire au suivi des dossiers a été attribuée au Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 (PACC 2013-2020), tel qu'exigé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les programmes terminés dans le cadre du PACC 2006-2012 ont été regroupés et repris sous le PACC 2013-2020. ÉcoPerfromance regroupe: PAIESO, PASM, OPTER et PRCML. Le programme de Biomasse forestière résiduelle remplace le PABC.

(3) Le projet pilote Écomobile s'est terminé le 31 juillet 2013.

(4) Résultats constatés au troisième trimestre 2014-2015 (au 31 décembre 2014).

(5) Le programme Technoclimat intègre les objectifs de deux programmes autrefois offerts par le Ministère, soit le Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Technoclimat) et le Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET ÉNERGIE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Volet efficacité et innovation énergétiques

	Année financière	
	Financement	**2014-2015 (k$)**
Programmes qui ont pris fin		
Programme d'appui au secteur manufacturier	PACC 2006-2012	285,0
Programme de réduction de la consommation du mazout lourd	PACC 2006-2012	6 686,3
Programme d'aide à l'installation d'équipement solaire opérationnel[1]	PACC 2006-2012	-
Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) – volet arénas et centres de curling[2]	PACC 2006-2012	504,5
Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) – volet agroalimentaire[2]	PACC 2006-2012	-
Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) – volet supermarchés[2]	PACC 2006-2012	-
Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments (PAIMEB)	Quote-part	36,1
Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote)	PACC 2006-2012	3 029,4
Programme d'aide à l'innovation énergétique	Quote-part	1 907,1
Technoclimat	PACC 2006-2012	6 911,2
Novoclimat - volet unifamilial	Quote-part	2 492,1
Novoclimat - volet logement	Quote-part	5 074,8

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET ÉNERGIE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

	Année financière	
	Financement	**2014-2015 (k$)**
Nouveaux programmes		
ÉcoPerformance[3]	PACC 2020	51 400,0
ÉcoPerformance[3]	Quote-part	6 450,0
Soutien au développement des bioénergies pour réduire les émissions de GES à court terme (24.1)	PACC 2020	10 000,0
Technoclimat 2.0[3]	PACC 2020	1 500,0
Technoclimat 2.0[3]	Quote-part	3 192,9
Branché au travail	PACC 2020	2 048,0
Chauffez Vert	PACC 2020	8 217,2
Novoclimat 2.0 - Maison	Quote-part	1 081,8
Novoclimat 2.0 - Petits bâtiments multilogements	Quote-part	827,5
Novoclimat - Grands bâtiments multilogements	Quote-part	663,4

[1] Le programme a été lancé en 2012 et fermé le 31 décembre 2012 à la fermeture du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC 2006-2012).
[2] Les budgets pour ces trois volets sont dans la même enveloppe budgétaire.
[3] Les programmes Technoclimat 2.0 et ÉcoPerformance sont financés par la quote-part et le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 23 : CONCERNANT LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BÉCANCOUR, FOURNIR POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES LE MONTANT DES COMPENSATIONS FINANCIÈRES VERSÉES À LA COMPAGNIE ALBERTAINE TRANSCANADA ENERGY POUR MAINTENIR LA CENTRALE EN RÉSERVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Aucune compensation financière n'a été versée à la compagnie TransCanada Energy par le ministère de l'Énergie des Ressources naturelles.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 24 : ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :

A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS;
B) LA DATE DES RENCONTRES;
C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS;
D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT;
E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DETOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 95 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 25 : CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ISSUE DE PROJETS HYDROÉLECTRIQUES DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNÉ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION :

A. LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME;
B. LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS;
C. LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS;
D. LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

A) Le programme d'achat d'électricité, lancé le 15 juillet 2009 par Hydro-Québec Distribution, permet de soutenir le développement de projets de petites centrales hydroélectriques au bénéfice des régions du Québec. Le programme visait l'acquisition de 150 MW d'électricité issue de projets hydroélectriques communautaires ou autochtones.

B et D)

Nom du site	Nom du promoteur	Date du contrat d'achat	Puissances contractuelles (MW)	Énergie livrée (MWh) [1]
Chutes à Thompson	Société d'énergie Rivière Franquelin Inc.	22 janvier 2010	9,9	40 385
Chute-Garneau	Ville de Saguenay	27 juillet 2010	5,318	27 000
Pont-Arnaud	Ville de Saguenay	27 juillet 2010	8,0	44 000
Chute Sainte-Anne	Société Hydro-Canyon Saint-Joachim Inc.	1er mai 2011	23,2	83 460
Courbe du Sault	Société d'énergie Rivière Sheldrake Inc.	22 février 2012	25	86 383
Val-Jalbert	Énergie hydroélectrique Ouiatchouan Société en commandite	25 mai 2012	16	78 094
Chute du Quatre Milles	Énergie hydroélectrique Pessamit Société en commandite	29 juin 2012	5,5	29 942
Chute du Six Milles (Chutes du Faux Canal)	Énergie hydroélectrique Pessamit Société en commandite	29 juin 2012	13,2	63 874

[1] Énergie livrée estimée pour une année contractuelle de 365 jours.

C) La valeur de chacun des contrats est fonction de l'énergie livrée par le fournisseur. Conformément à la décision de la Régie de l'énergie D2014-180, le 20 octobre dernier, le prix pour l'électricité offerte par le soumissionnaire ne peut pas excéder 9,0 ¢/kWh en dollars de 2014, indexé annuellement à l'indice des prix à la consommation;

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 26 : ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES : LISTE DES PROJETS AUTORISÉS ET REFUSÉS EN 2013-2014 ET 2014-2015
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 93 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 27 : CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR DES CENTRALES DE COGÉNÉRATION À BASE DE BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNEZ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION :
A. LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME;
B. LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS;
C. LE PRIX D'ACHAT POUR L'ANNÉE EN COURS;
D. LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS;
E. LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

A) Le Programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle visait à combler un bloc de 300 MW.
B) L'information est présentée dans le tableau ci-dessous.
C) Le prix d'achat de l'électricité a été fixé à 10,6 ¢/kWh au 1er janvier 2012. Ce prix est indexé annuellement selon l'évolution de l'Indice des prix à la consommation au Canada.
D) La valeur de chacun des contrats est en fonction de l'énergie livrée par le fournisseur.
E) L'information est présentée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU SOMMAIRE DES CONTRATS SIGNÉS

Nom du fournisseur	Nom du projet	Municipalité	Date du contrat	Date de début des livraisons	Durée (ans)	Puissance contractuelle (MW)	Énergie contractuelle (MWh/an)
Fortress Specialty Cellulose inc.	Cogen FSC Thurso 2014	Thurso (Québec)	12 mai 2014	1er avril 2015	25	5,2	40 997
Fixaco Canada inc.	Fixaco Canada (Bedford)	Bedford	9 janvier 2015	29 décembre 2017	25	9,5	74 898
Domtar inc.	Windsor - TG2	Windsor	28 janvier 2015	1er novembre 2017	20	17,0	116 158
Fortress Specialty Cellulose inc.	Fortress global Cellulose (Lebel-sur-Quévillon)	Lebel-sur-Quévillon	3 février 2015	1er mars 2017	25	45,0	275 940 (1re année contractuelle) 295 650 (2e année contractuelle) 335 070 (les autres années contractuelles)

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 28 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2013-2014 ET 2014-2015 LES DONNÉES SUIVANTES :

A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;

B) BILAN DE CES RENCONTRES;

C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;

D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

A), B)

Période du 1er avril 2014 au 28 février 2015

Date	Description	Représentants du ministère	Représentants rencontrés
13 et 14 juillet 2014	38e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada à Bretton Woods, au New Hampshire	– Madame Christyne Tremblay, sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles – Jean-Pierre Forgues, directeur de la gestion et de la coordination sectorielle	Divers représentants des secteurs publics, privés et non gouvernementaux, en provenance de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada.
16 et 17 octobre 2014	US-Canada Energy Summit à Chicago (Illinois)	– Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, – Luce Asselin, sous-ministre associée à l'Énergie	Divers représentants des secteurs publics, privés et non gouvernementaux, en provenance de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 28 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2013-2014 ET 2014-2015 LES DONNÉES SUIVANTES :

A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;

B) BILAN DE CES RENCONTRES;

C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;

D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

C), D)

Il n'y a pas eu des développements concernant le caractère renouvelable de l'hydroélectricité, provenant de la filière de la grande hydraulique, pendant la période visée par l'exercice en cours. À noter que d'autres organismes présentés dans le tableau ici-bas l'avaient fait antérieurement.

Nom de l'organisme	Commentaires
Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada	En septembre 2009, soit à l'occasion de la 33e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, cette organisation internationale, regroupant les premiers ministres de l'Est du Canada et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, a adopté une résolution reconnaissant le caractère renouvelable de l'hydroélectricité.
État du Vermont	En juin 2010, l'État du Vermont a adopté une loi reconnaissant l'électricité produite par la grande hydraulique comme étant une source « renouvelable ».
National Association of the Regulatory Utility Commissioners	En novembre 2010, cet organisme a adopté lors de son assemblée annuelle, qui s'est tenue à Atlanta, une résolution reconnaissant l'électricité produite par la grande hydraulique comme étant une source d'énergie renouvelable.
État du Wisconsin	En juillet 2011, cet État a reconnu le caractère renouvelable de l'hydroélectricité provenant de centrales ayant des capacités de production supérieures à 60 MW, dans la mesure où ces capacités sont entrées en service après le 31 décembre 2010. Il est devenu le deuxième État, à la suite du Vermont, à faire de même.
État du Connecticut	Le 1er juillet 2013, l'État du Connecticut a adopté une loi permettant aux distributeurs d'électricité de l'État de comptabiliser, jusqu'à concurrence de 150 MW, les importations d'électricité en provenance de la filière de la grande hydraulique dans les cibles d'approvisionnement en énergie renouvelable de l'État
État du Massachusetts	Le 21 février 2014, l'État du Massachusetts a présenté un projet de loi qui obligerait les sociétés d'utilité publique à lancer des appels d'offres afin de se procurer annuellement une quantité d'énergie provenant de source de production d'énergie propre, dont fait partie l'hydroélectricité du Québec. Ce projet de loi est finalement mort au feuilleton.
État du Rhode Island	Le 8 juillet 2014, l'État du Rhode Island a adopté un projet de loi permettant aux distributeurs d'énergie de l'État de conclure des contrats d'approvisionnement à long terme en énergie propre, notamment avec Hydro-Québec.
État du Maine	Le gouverneur Lepage a publiquement fait valoir leur intention d'accroître les importations d'hydroélectricité en provenance du Québec.
États du Massachusetts, du Connecticut et du Maine	Le 25 février 2015, ces trois États ont publié un projet d'appel d'offres publiques conjoint pour des contrats d'approvisionnement et/ou de transmission en énergie propre. Soumis aux commentaires du public jusqu'au 26 mars 2015, l'appel vise des projets d'approvisionnement en énergies renouvelables admissibles aux subventions des *Renewable Portfolio Standards* (*Class I renewables* : éolien, solaire, biomasse, hydrogène et petite hydroélectricité) et en grande hydraulique construite après le 1er janvier 2013.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 29 : CONCERNANT LE GISEMENT D'OLD HARRY :
A. UNE ESTIMATION DU MINISTÈRE SUR LE NOMBRE DE BARILS DE PÉTROLE QUE POURRAIT CONTENIR LE GISEMENT D'OLD HARRY;
B. UNE ESTIMATION SUR LES REDEVANCES QUE POURRAIT TOUCHER LE GOUVERNEMENT PAR L'EXPLOITATION;
C. UNE COPIE DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DU GISEMENT;
D. UNE COPIE DE L'ENTENTE SIGNÉE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

a) Veuillez vous Veuillez vous référer au site sur l'évaluation stratégique environnementale globale : hydrocarbures.gouv.qc.ca.

b) Il serait prématuré de vouloir estimer les redevances qui pourraient découler d'une éventuelle exploitation.

c) Il serait prématuré d'évaluer le rendement économique du gisement Old Harry.

d) Une copie de l'entente signée est disponible à l'adresse suivante : http://www.mrn.gouv.qc.ca/presse/pdf/Accord-Canada-Quebec-FR.pdf.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : CONCERNANT LES DROITS D'EXPLOITATION SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI, FOURNIR L'INFORMATION SUIVANTE :
A. DÉTAIL DES SOMMES OBTENUES PAR HYDRO-QUÉBEC POUR CÉDER SES DROITS D'EXPLOITATION SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI À LA FIRME PÉTROLIA
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

En 2008, Hydro-Québec transfère en totalité les droits qu'elle détient, à 25 % et 50 %, sur des permis de recherche sur l'Île d'Anticosti à Pétrolia Inc.

Le 5 septembre 2013, Hydro-Québec et Pétrolia ont rendu publiques les trois ententes de 2008 aux termes desquelles Pétrolia a acquis les droits et intérêts d'Hydro-Québec dans les permis de recherche de pétrole et de gaz naturel sur l'île d'Anticosti. Ces ententes sont :

- la convention de cession des contrats et permis;
- le contrat de redevance prioritaire sur la production;
- la convention de licence pour l'utilisation de données sismiques.

Ces ententes sont disponibles à l'adresse suivante : http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_private/2013/09/04/contrat_de_redevance_prioritaire_sur_la_production.pdf

Par ces ententes, Hydro-Québec cède tous ses droits et obligations dans 35 permis de recherche d'hydrocarbures sur l'île d'Anticosti, soit :

- 50 % d'intérêt dans 29 permis;
- 25 % d'intérêt dans 6 permis.

Pétrolia accorde à Hydro-Québec :

- Une redevance prioritaire (sur la portion des intérêts cédés) sur une production éventuelle d'hydrocarbures. Cette redevance est de :
    - 1 % sur les premiers 3 millions de barils de pétrole produits;
    - 2 % sur la portion entre 3 et 10 millions de barils de pétrole produits;
    - 3 % sur la portion qui excède 10 millions de barils produits.

- Un droit de premier refus de participer dans le développement d'une découverte d'hydrocarbures commercialement exploitables jusqu'à concurrence de 50 % des droits cédés à un tiers. L'exercice de ce droit fera perdre à Hydro-Québec son droit à une redevance prioritaire.
    - une hypothèque d'une valeur de 10 M$ en garantie pour le paiement de la redevance prioritaire;
    - un montant de 460 000 $ pour obtenir le droit d'utilisation des données sismiques d'Hydro-Québec.

À ce jour, il n'y a eu aucune production issue de permis inclus dans cette transaction.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 31 : CONCERNANT L'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE DU QUÉBEC,
FOURNIR POUR 2013-2014 ET 2014-2015 LES DONNÉES SUIVANTES :

A) MONTANT TOTAL DES REDEVANCES OBTENUES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA VENTE DE PERMIS D'EXPLORATION;
B) NOMBRE DE PUITS CREUSÉS SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS;
C) NOMBRE DE PUITS EN ACTIVITÉ;
D) NOMBRE ET DÉTAIL DE TOUTES LES INFRACTIONS CONCERNANT CETTE INDUSTRIE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE AU QUÉBEC

Année financière	Nombre de permis de recherche émis	Sommes perçues à l'émission	Nombre de puits forés	Nombre de puits en activité	Nombre d'infractions
2014-2015	0	0	0	0	0

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 32 : POUR TOUS LES PERMIS DE FORAGE DE PUITS DE GAZ DE SCHISTE :
A) DOCUMENTS RELATIFS AUX TRAVAUX OBLIGATOIRES RÉALISÉS;
B) RAPPORTS TECHNIQUE ET FINANCIERS;
C) DOCUMENT DÉMONTRANT QUE LA COMPAGNIE A ACQUITTÉ LES LOYERS ANNUELS POUR CES PERMIS;
D) TOUS RAPPORTS, DOCUMENTS, NOTES, CORRESPONDANCES EN LIEN AVEC LES PERMIS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 94 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 33 : DÉTAIL DES PROJETS RETENUS ET DES SOMMES OCTROYÉES PAR LE MINISTÈRE EN 2013-2014 ET PRÉVISIONS POUR 2014-2015 POUR FAVORISER L'INNOVATION DANS CHACUN DES VOLETS SUIVANTS :

A) DÉVELOPPER LA FILIÈRE QUÉBÉCOISE DES CARBURANTS RENOUVELABLES;

B) SOUTENIR LA GÉOTHERMIE ET L'ÉNERGIE SOLAIRE;

C) DÉVELOPPER LE SECTEUR DE L'HYDROGÈNE;

D) DÉVELOPPER LES GAZOTECHOLOGIES;

E) DÉVELOPPER LE SECTEUR DES BIOMASSES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 70 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 34 : POUR CHACUN DES PERMIS SUIVANTS :
A) PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL;
B) PERMIS DE LEVÉE GÉOGRAPHIQUE;
C) PERMIS DE FORAGE;
D) PERMIS DE COMPLÉTION DE PUITS;
E) PERMIS DE MODIFICATION DE PUITS;
F) BAUX D'EXPLOITATION.
NOMBRE ET LISTE DES PERMIS ACCORDÉS EN 2013-2014 ET 2013-2014. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS. NOMBRE ET LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET AU 31 MARS 2014, AINSI QUE LEUR DATE D'ÉCHÉANCE. NOMBRE ET LISTE DES PERMIS RÉVOQUÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 71 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 35 : EN 2013-2014 ET 2014-2015, POUR CHACUN DES PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL, LE TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LEURS DÉTENTEURS POUR CONSERVER LEURS PERMIS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 72 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 36 : EN 2013-2014 ET 2014-2015 POUR LES GAZ DE SCHISTE :
A) NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE RELATIVEMENT À L'EXPLORATION VENTILÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE;
B) LISTE COMPLÈTE DES FORAGES ET DES FRACTURATIONS HYDRAULIQUES RÉALISÉS PAR CHACUN DES PERMIS OCTROYÉS;
C) NOMBRE ET DÉTAIL DE CHACUNE DES INSPECTIONS RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LES PUITS ACTUELS;
D) NOMBRE ET DÉTAIL DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE MINISTÈRE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 73 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 37 : MONTANT TOTAL ACCORDÉ EN 2013-2014 ET 2014-2015 POUR LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE RELATIF AUX RESSOURCES. NOMBRE D'ENTREPRISES QUI EN ONT BÉNÉFICIÉ
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 74 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 38 : CRÉDITS AFFECTÉS EN 2013-2014 ET 2014-2015 À L'ANCIEN PROGRAMME GOUVERNEMENTAL D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX CÂBLÉS DE DISTRIBUTION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 75 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 39 : NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 76 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 40 : NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 77 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2013-2014 ET 2014-2015. INDIQUER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES. DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 78 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 42 : TOTAL DE LA PUISSANCE INSTALLÉE EN ÉNERGIE ÉOLIENNE AU 3I MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2013
COÛT MOYEN DE PRODUCTION POUR CETTE ÉNERGIE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

A. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 28 février 2015 et au 31 décembre 2015

En date du 28 février 2015, 2 879,75 MW étaient en opération. La mise en service de parcs éoliens d'une puissance totale de 445,8 MW est prévue en 2015, ce qui portera le total à 3 325,55 MW au 31 décembre 2015.

B. Coût moyen de production pour cette énergie

Résumé du coût des projets éoliens retenus				
Initiative	**Coût de l'énergie (¢/kWh)**	**Intégration et raccordement (¢/kWh)**	**Équilibrage (¢/kWh)**	**Coût total moyen (¢/kWh)**
Contrats de gré à gré[1]	ND	ND	ND	ND
1er appel d'offres (1 000 MW)[2]	6,5	1,3	0,5	8,3
2e appel d'offres (2 000 MW)[3]	8,7	1,3	0,5	10,5
3e appel d'offres (500 MW)[4]	11,1	2,0	0,5	13,6
4e appel d'offres (450 MW)[5]	6,3	1,3	0,6	8,2

1 Information confidentielle, car ententes privées.
2 En cents de 2007.
4 En cents de 2007.
5 En cents de 2009.
6 En cents de 2014.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 43 : NOMBRE ET LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS EN 2013-2014 ET 2014-2015.
LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 80 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 44 : ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDRO
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 89 et 93 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 45 : DÉTAIL DU NOMBRE DE RENCONTRES ET DU LIEU, POUR L'ANNÉE 2013-2014 ET 2014-2015, DES RENCONTRES ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET TRANSCANADA
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Année financière	**Date de la rencontre**	**Lieu de la rencontre**
2014-2015	1er octobre 2014	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Québec, Qc)
	19 février 2015	Cabinet du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Québec, Qc)

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 46 : POUR LES ANNÉES ALLANT DE 2010-2011 À 2014-2015, DONNEZ LA VALEUR MONÉTAIRE ET LE VOLUME PAR TYPE DE MÉTAUX VOLÉ À HYDRO-QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à Hydro-Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 47 : POUR LES EXERCICES ALLANT DE 2010-2011 À 2014-2015, DONNEZ LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET CONSERVÉS QUI SONT EN LIEN AVEC LES ACHATS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE PAR HYDRO-QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Selon une étude produite en 2013 par la firme Secor-KPMG pour le compte de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable et l'Association canadienne de l'énergie éolienne, cette industrie serait responsable de 5 000 emplois directs et indirects au Québec annuellement, dont 1 200 dans des entreprises éoliennes situées dans la région désignée de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Municipalité régionale de comté de La Matanie.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 48 : POUR 2014-2015 ET L'ESTIMATION LA PLUS À JOUR POUR LES DONNÉES DE 2015-2016, DONNEZ LE COÛT VENTILÉ POUR LA RÉDACTION, LA CONSULTATION ET LA CONCEPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Pour cette question, veuillez vous référer à la question 15 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 49 : POUR 2014-2015 ET L'ESTIMATION LA PLUS À JOUR POUR LES DONNÉES DE 2015-2016, DONNEZ LE NOM DES ENTREPRISES QUI POSSÈDENT DES CONTRATS POUR LA CONCEPTION, LA CONSULTATION ET LA RÉDACTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Veuillez référer à la question générale 7.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 50 : CONCERNANT LA VENTE D'ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 :

a) LE DÉTAIL DE L'ENTENTE ENTRE HYDRO-QUÉBEC ET L'ENTREPRISE ROBERT FER POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ANCIENNE CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 POUR UNE VALEUR DE 68 480 $;

b) LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS VENDUS À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;

c) LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS RESTANTS À LA CENTRALE DE GENTILLY 2;

d) UNE COPIE DES APPELS D'OFFRE PORTANT SUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 QUI A FINALEMENT ÉTÉ ACQUIS PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI PRÉCÈDE L'APPEL D'OFFRE REMPORTÉ PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;

e) UNE COPIE DE L'APPEL D'OFFRE POUR LEQUEL A SOUMISSIONNÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI A PERMIS À CETTE ENTREPRISE D'ACQUÉRIR LES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2;

f) LE NOM DES AUTRES FIRMES QUÉBÉCOISES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR CET APPEL D'OFFRE;

g) LA COPIE DE LA SOUMISSION DES 7 FIRMES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2;

h) UNE COPIE DU BAIL OU UNE PREUVE DÉMONTRANT QU'HYDRO-QUÉBEC DEVAIT LIBÉRER L'ENTREPÔT DU 5550 RUE BÉCANCOUR POUR LE 18 DÉCEMBRE ET POUR LEQUEL LA VENTE D'ÉQUIPEMENT À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX A ÉTÉ RÉALISÉE;

i) LA LISTE DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES ŒUVRANT AU CANADA ET À L'ÉTRANGER QU'HYDRO-QUÉBEC A TENTÉ DE JOINDRE POUR ÉCOULER CES MÊMES ÉQUIPEMENTS QUI ONT ÉTÉ PAR LA SUITE VENDUS À ROBERT FER ET MÉTAUX;

j) LE MONTANT OFFERT ET LE NOMBRE D'OFFRES REÇUS PAR HYDRO-QUÉBEC PROVENANT DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES ŒUVRANT AU CANADA OU À L'ÉTRANGER POUR LES ÉQUIPEMENTS QU'A FINALEMENT ACHETÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;

k) LA LISTE DES MÉDIAS SPÉCIALISÉS DANS LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR;

l) LA DURÉE EN NOMBRE DE JOURS OU DE SEMAINE ET SELON LE NOM DU MÉDIA PENDANT LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR;

m) LE NOMBRE D'OFFRE REÇU PAR HYDRO-QUÉBEC SUITE À LA PUBLICATION DE CES ANNONCES DANS CES MÉDIAS SPÉCIALISÉS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à Hydro-Québec.

VOLET TERRITOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 93 : VENTILATION DES COUPURES BUDGÉTAIRE DANS LE PROGRAMME 1
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Veuillez vous référer aux questions générales 33, 44, 45 et 52.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 94 : VENTILATION DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR LA DIRECTION DU MINISTÈRE ET ADMINISTRATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2065

Aucune augmentation budgétaire pour la Direction du Ministère et Administration

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 95 : NOMBRE DE POSTES OU ETC COUPÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES. NOMBRE DE POSTES OU ETC EN 2013-2014 ET 2014-2015 ET PRÉVISION POUR 2015-2016 AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Entité budgétaire de l'exercice 2014-2015	Nombre de postes coupés - Attrition (Régulier) 2014-2015
826 - Fonds des ressources naturelles	2,5

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 96 : POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, LISTE ET DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET :

A) PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES;

B) PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT SOUS AMÉNAGEMENT FORESTIER À DES FINS DE BLEUETIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Programme	**Projets subventionnés**	**Pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC et la masse salariale.**	**Liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, montant, et date de l'octroi de l'aide du programme et but du projet**
A) Programme d'attribution des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes	Ce programme vise à réserver et à rendre accessibles par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles des terres du domaine de l'État, mais aussi à encadrer l'attribution de droits fonciers. Aucun projet éolien n'est subventionné dans le cadre de ce programme.	Somme accordée à l'administration du programme : aucune Nombre de ETC : 0,68 Masse salariale : 44,7 k$	Aucune aide financière n'est octroyée dans le cadre de ce programme.
B) Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier à des fins de bleuetières	Ce programme vise à permettre l'aménagement de bleuetières de type forêt/bleuet sur les terres du domaine de l'État sous aménagement forestier.	Somme accordée à l'administration du programme : aucune Nombre de ETC : 0,90 Masse salariale : 51,7 k$	Aucune aide financière n'est octroyée dans le cadre de ce programme.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 97 : LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET TERRITOIRE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Aucun programme n'a été adopté ou aboli en 2014-2015.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 98 : COPIE DES PRÉVISIONS POUR LES REVENUS TIRÉS DE L'EXPLOITATION DURABLE DE LA FORÊT POUR LES ANNÉES 2015-2016 À 2018-2019
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 99 : LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE OCTROYÉS LORS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE. SOMMES OBTENUES POUR L'ÉMISSION DE CES BAUX.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-201

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 63 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 100 : NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2013-2014 ET SOMMES OBTENUES POUR CES RENOUVELLEMENTS VENTILÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 64 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 101 : SOMMES SUPPLÉMENTAIRES OBTENUES PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE LOYER DES TERRAINS DE VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2003
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 65 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 102 : LISTE DES BAUX AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES POUR 2013-2014 ET 2014-2015
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 66 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 103 : LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES. NOM DES BÉNÉFICIAIRES, RAISON DE CES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET COMPENSATIONS ACCORDÉES, VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 67 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 104 : BUDGET CONSACRÉ À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 2003 VENTILÉ PAR ANNÉE ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016 ET 2016-2017. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 68 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 105 : DEPUIS 2005, QUELS SONT LES NOMS ET ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT :

A) LA DATE;
B) LA DURÉE;
C) LE MONTANT DE CES CONTRATS;
D) L'OBJET DES CONTRATS;
E) LE PROCESSUS DE SÉLECTION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 69 de l'opposition officielle.

VOLET MINES

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 120 : CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE MINE D'OR
À LA BAIE-JAMES PAR GOLDCORP, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :
A) ESTIMATION DES REDEVANCES QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PERCEVRA AVEC L'EXPLOITATION DE CE NOUVEAU GISEMENT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Le montant des redevances estimées à l'égard d'un exploitant en particulier est une donnée confidentielle obtenue dans l'application de la Loi sur l'impôt minier. Il est strictement interdit de la diffuser.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 121 : ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENTS MINIERS IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :

A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS;
B) LA DATE DES RENCONTRES;
C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS;
D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT;
E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

A) Conclusion d'une entente sur la consultation et l'accommodement des communautés Pikogan et Lac Simon concernant les projets miniers.

B) 26 novembre 2014 et 7 janvier 2015.

Puisque la communauté Lac Simon était en élection au début du mois de février 2015, on nous avait prévenus qu'il y aurait un certain délai avant la prochaine rencontre.

C) En 2014, les négociations étaient au point mort. L'équipe de représentants des communautés autochtones a complètement changé. Les deux communautés ont également retenu les services d'une avocate externe pour les conseiller. Ces changements expliquent le peu d'avancées dans le cadre de cette négociation. Nous visons la conclusion de l'entente au cours de l'exercice financier 2015-2016.

D) Négociateur pour le gouvernement : Pierre-Christian Labeau (Norton Rose Fullbright)
Représentants gouvernementaux : Éric Beauregard (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles), Olivier Bourdages-Sylvain (Secrétariat aux affaires autochtones) et Stéphane Marsolais (ministère de la Justice du Québec)

E) Représentants des communautés : Bruno Kistabish, David Kistabish et Alain Hervieux (Pikogan); Salomée McKenzie (Lac Simon) et Marie-Christine Gagnon (avocate chez Borden Ladner Gervais)

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 122 : LISTE DES ENTREPRISES QUI FONT DE LA 2E ET 3E TRANSFORMATION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 123 : QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉ AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2013-2014 ET 2014-2015. VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINERAI
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 36 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 124 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS POUR 2013-2014 ET 2014-2015 :
A) L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE;
B) L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE;
C) LES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 18 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 125 : DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC, POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, HORS CHANTIER ET AU CHANTIER, PAR RÉGION ET PAR MINÉRAUX RECHERCHÉS. PRÉVISIONS DES DÉPENSES POUR 2015-2016
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 19 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 126 : COÛT DE RESTAURATION PRÉVU PAR LE MINISTÈRE DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ.
LISTE DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ, EN INDIQUANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES,
CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX ET CEUX SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN 2013-2014 ET 2014-2015
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 41 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 127 : LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS. MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 22 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 128 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION EN 2013-2014 ET 2014-2015. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 31 MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2012
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 23 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 129 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS EN 2013-2014 ET 2014-2015.
NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2013
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 24 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 130 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS EN 2013-2014 ET 2014-2015. LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2012 VENTILÉ PAR OCTROI ET PAR RENOUVELLEMENT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 25 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 131 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EN 2013-2014 ET 2014-2015.
LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2014. VENTILÉS PAR OCTROI ET RENOUVELLEMENT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 26 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE #132 : MONTANT, NOMBRE ET NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DU « CRÉDIT DE DROITS REMBOURSABLE POUR PERTE » POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 27 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 133 : MONTANTS ACCORDÉS, MONTANTS PRÉVUS ET NOM DES BÉNÉFICIAIRES POUR : ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

A) ALLOCATION ADDITIONNELLE POUR UNE MINE SITUÉE DANS LE NORD QUÉBÉCOIS

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 28 de l'opposition officielle.

B) ALLOCATION POUR AMORTISSEMENT

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 29 de l'opposition officielle.

C) ALLOCATION POUR EXPLORATION;

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 30 de l'opposition officielle.

D) ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR AVANT PRODUCTION

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 31 de l'opposition officielle.

E) ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR APRÈS PRODUCTION

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 32 de l'opposition officielle.

F) ALLOCATION POUR TRAITEMENT; POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 33 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 134 : DÉTAILS DE L'IMPACT DES NOUVELLES RÈGLES D'APPLICATION POUR LES TRAVAUX FINANCÉS PAR ACTIONS ACCRÉDITIVES DONT L'EXCLUSION DE CERTAINS FRAIS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

En vertu de la réforme du régime d'impôt minier du 30 mars 2010 :

FRAIS D'EXPLORATION

1) Tous les frais d'exploration d'un exploitant qui sont financés par l'émission d'actions accréditives et renoncés en faveur d'un investisseur ne sont plus admissibles au crédit de droits remboursable pour perte.

2) 50 % seulement des frais d'exploration admissibles et non renoncés par un exploitant qui n'exploite pas une substance minérale (sociétés d'exploration) donnent droit au crédit de droits remboursable pour perte, à un taux de 16 %.

3) Les frais d'exploration admissibles et non renoncés par un exploitant qui exploite une substance minérale (sociétés productrices) donnent droit à une allocation pour exploration limitée à 10 % du profit minier.

FRAIS D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR AVANT PRODUCTION

1) Tous les frais d'aménagement et de mise en valeur avant production d'un exploitant qui sont financés par l'émission d'actions accréditives et renoncés en faveur d'un investisseur ne sont plus admissibles au crédit de droits remboursable pour perte.

2) Les frais d'aménagement et de mise en valeur avant production admissibles et non renoncés par un exploitant (que celui-ci soit une société d'exploration ou une société productrice) donnent droit au crédit de droits remboursable pour perte, à un taux de 16 %.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 135 : DÉTAILS DE L'IMPACT DES RÈGLES S'APPLIQUANT AUX PIERRES PRÉCIEUSES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Les règles s'appliquant aux pierres précieuses ont été introduites lors de la réforme du régime d'impôt minier, le 30 mars 2010, en vue de l'exploitation du diamant au Québec. Aucun impact n'a été comptabilisé pour l'exercice financier 2014-2015 puisqu'aucune société n'a exploité le diamant au cours de cette période.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 136 : ÉTAT DE LA SITUATION DES FIDUCIES POUR L'ENVIRONNEMENT VENTILÉ PAR MINE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Le nom des exploitants qui contribuent à une fiducie pour l'environnement ainsi que le montant des cotisations qui y est versé sont des données confidentielles obtenues dans le cadre de l'application de la Loi sur l'impôt minier.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 137 : VENTILATION DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS, EN VENTILANT PAR ANNÉE ET PAR MINERAI EXPLOITÉ, DE 2006-2007 À 2014-2015. ACTIONS POSÉES POUR RÉCUPÉRER CES MONTANTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 34 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 138 : LISTE DES AVIS D'INFRACTIONS ÉMIS PAR LE SECTEUR MINES DU MINISTÈRE POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015. MONTANT RÉCOLTÉ ET INFRACTIONS COMMISES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 37 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 139 : TONNAGE EXTRAIT EN 2013-2014 ET 2014-2015. VENTILATION PAR TYPE DE MINERAI ET PAR MINE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 38 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 140 : LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCES OU DE RENOUVELLEMENT EN 2013-2014 ET 2014-2015, VENTILÉ PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 39 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 141 : COPIE DES PLANS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT QUE LE MINISTÈRE A EN SA POSSESSION. MONTANT DE LA GARANTIE ÉTABLI POUR CHACUN DE CES PLANS ET MONTANT RÉEL VERSÉ POUR CETTE GARANTIE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 40 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 142 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL SITE PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2013-2014 ET 2014-2015
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 41 de l'opposition officielle.

BUREAU DE L’EFFICACITÉ ET DE L’INNOVATION ÉNERGÉTIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 143 : DÉTAIL DE L'ÉCONOMIE RÉALISÉE SUITE À L'INTÉGRATION AU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Cette question n'est pas pertinente pour l'étude des crédits 2015-2016; l'Agence de l'efficacité énergétique ayant été intégrée le 1er juillet 2011. Veuillez vous référer aux cahiers des années antérieures pour de plus amples renseignements sur son intégration.

QUESTION 144 : POUR CHACUN DES PROGRAMMES ET AIDES FINANCIÈRES SUIVANTS, MENTIONNER LE NOMBRE D'INTERVENTIONS OU PROJETS SOUTENUS AINSI QUE LE MONTANT CONSENTI PAR PROGRAMME ET AIDE FINANCIÈRE ET L'ORGANISME RESPONSABLE POUR LES 2 DERNIÈRES ANNÉES :

A) AÉROTHERME À CONDENSATION;
B) AIDE FINANCIÈRE À LA RÉNOVATION;
C) APPUI AUX INITIATIVES – OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS;
D) CHAUDIÈRE À CONDENSATION;
E) CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE INTERMÉDIAIRE;
F) CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE;
G) CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ SUPÉRIEURE;
H) CHAUDIÈRE EFFICACE;
I) CHAUDIÈRES À CONDENSATION;
J) CHAUFFE-EAU;
K) CHAUFFE-EAU À CONDENSATION;
L) CHAUFFE-EAU À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE;
M) DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER;
N) ÉCOMOBILE;
O) ÉCONOLOGIS;
P) ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE;
Q) ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES GRANDES ENTREPRISES;
R) ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE;
S) ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES;
T) ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES – GRANDES ENTREPRISES;
U) GÉOTHERMIE;
V) HOTTE À DÉBIT VARIABLE;
W) IDÉE;
X) INFRAROUGE;
Y) NOUVELLES CONSTRUCTIONS EFFICACES;
Z) NOVOCLIMAT[MC];
AA) PISTE;
BB) PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU CHAUDE;
CC) PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE (PAIE);
DD) PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) – VOLET AGROALIMENTAIRE;
EE) PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) – VOLET SUPERMARCHÉS;
FF) PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE MESURES EFFICACES DANS LES BÂTIMENTS;
GG) PROGRAMME D'AIDE À L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES OPÉRATIONNELS;

HH) PROGRAMME D'AIDE À L'UTILISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE POUR LE CHAUFFAGE (PILOTE);
II) PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR MANUFACTURIER;
JJ) PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION – VOLET ARÉNAS ET CURLINGS (OPTER);
KK) PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DES TECHNOLOGIES VERTES VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES (TECHNOCLIMAT);
LL) PROGRAMME DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION DE MAZOUT LOURD;
MM) PROGRAMME DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SOLAIRE;
NN) PROGRAMME FENÊTRES ENERGY STAR®;
OO) PROMOTION DES PRODUITS MIEUX CONSOMMER – ENERGY STAR®;
PP) RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR DES EAUX DE DOUCHE;
QQ) RÉCUPÉRATION DE RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS ÉNERGIVORES (RECYC-FRIGO);
RR) REMISE AU POINT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES DES BÂTIMENTS;
SS) RÉNOCLIMAT^{MC};
TT) RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU;
UU) RÉNOVATIONS ÉCONERGÉTIQUES;
VV) ROULEZ ÉLECTRIQUE;
WW) SYSTÈME COMBO;
XX) THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE PROGRAMMABLE;
YY) THERMOSTAT PROGRAMMABLE;
ZZ) UNITÉ DE CHAUFFAGE À L'INFRAROUGE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 144 : POUR CHACUN DES PROGRAMMES ET AIDES FINANCIÈRES SUIVANTS, MENTIONNEZ LE NOMBRE D'INTERVENTIONS OU PROJETS SOUTENUS AINSI QUE LE MONTANT CONSENTI PAR PROGRAMME ET AIDE FINANCIÈRE ET L'ORGANISME RESPONSABLE POUR LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques ne répond que pour les programmes d'aide financière qui sont de son ressort.

Pour l'exercice 2014-2015

Programme /Intervention	Nombre d'interventions	Aides (k$)
o) Éconologis - volet 1 (adresses où il y a visite de sensibilisation) Éconologis - volet 2 (adresses où il y a installation de thermostats)	3952 1347	 1 211
z) Novoclimat[MC] - volet unifamilial Novoclimat[MC] - volet logements Novoclimat 2,0 - volet maison	699 maisons 2 400 unités 93 maisons	 6 794
cc) Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)	0	754
dd) ee) jj) Programme d'optimisation en réfrigération - tous les volets (OPTER)	0	445
ff) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments	0	36
gg) Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels (PAIESO)	0	0
hh) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) (PABC)	0	1 642
ii) Programme d'appui au secteur manufacturier (PASM)	0	282
kk) Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Technoclimat)	0	4 862
kk) Technoclimat 2.0	14	2 198
ll) Programme de réduction de consommation de mazout lourd (PRCML)	0	5 133
ss) Rénoclimat[MC]	12 429	20 656
v v) 14.1 Rabais à l'achat de véhicules électriques et bornes de recharge	6 442	19 546
14.2.3 Programme Branché au travail	314	845
20.2 Conversion de systèmes de chauffage dans le secteur résidentiel (Chauffez vert)	3 826	5 812
24.1 Soutien au développement des bioénergies pour réduire les émissions de GES à court terme (Biomasse forestière résiduelle)	28	3 270
ÉcoPerformance	172	19 094

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 145 : POUR LES PROGRAMMES DE TECHNOCLIMAT ET D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE, FOURNIR LA LISTE DES PROJETS RETENUS EN 2013-2014, LE NOMBRE DE PROJETS SOUMIS, L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE, LE COÛT TOTAL DU PROJET, LES GES OU JOULES ÉCONOMISÉS ET UNE BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 122 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 146 : DANS LE CADRE DU PROGRAMME ROULEZ ÉLECTRIQUE, NOMBRE ET MONTANT TOTAL DES MONTANTS ACCORDÉS VENTILÉS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES (PARTICULIERS, ENTREPRISES, MUNICIPALITÉS OU OBNL). INDIQUER AUSSI LE NOMBRE DE DEMANDES ET LE MONTANT TOTAL ACCORDÉ DEPUIS LE DÉBUT DE CE PROGRAMME.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 123 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 147 : MONTANT VERSÉ EN 2013-2014 ET 2014-2015 POUR L'AIDE FINANCIÈRE À L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE 240 VOLTS À DOMICILE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 123 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 148 : BILAN ET BUDGET OCTROYÉ AU PLAN DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2013-2014 ET PRÉVISION POUR 2014-2015
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 118 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 149 : LISTE DE TOUS LES COMITÉS (AVEC DES MINISTÈRES, ORGANISMES OU TOUT AUTRE PARTENAIRE) DONT A FAIT PARTIE LE BUREAU DE L'EFFICACITÉ ET DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUES EN 2013-2014 ET 2014-2015 EN PRÉCISANT LE MANDAT POUR CHACUN.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RÉPONSE : Pour cette réponse, veuillez référer à la question 120 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 161 : CONCERNANT LES MESURES SERVANT À APPUYER L'EXPLORATION MINIÈRE, PRÉSENTÉES EN PAGE B.193 DU PLAN BUDGÉTAIRE DE 2015-2016, DONNEZ PAR TYPE DE MESURES ET SELON LES ANNÉES :
A) LE NOMBRE D'ENTREPRISES ESTIMÉ QUI BÉNÉFICIERONT DE LA MESURE;
B) LA VALEUR MOYENNE DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR UNE ENTREPRISE;
C) L'IMPACT ESTIMÉ SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

MESURES	NOMBRE D'ENTREPRISES ESTIMÉ QUI BÉNÉFICIERONT DE LA MESURE	VALEUR MOYENNE DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR UNE ENTREPRISE	IMPACT ESTIMÉ SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS
1) Report d'un an de la hausse de la tarification des titres miniers	Un peu plus de 250 entreprises, dont la majorité sont des entreprises d'exploration minière	7 600 $ par année en moyenne, par rapport à ce qui avait été annoncé précédemment dans le Budget 2012-2013	ND
2) Réduction pour deux ans du coût minimum des travaux à effectuer sur un claim	Environ 50 entreprises d'exploration minière	Environ 100 000 $, par année, pendant deux ans	Permettrait de protéger environ 50 emplois, par année, pendant deux ans
3) Renouvellement du mandat de SIDEX	Environ 125 entreprises, dont la majorité sont des entreprises d'exploration minière	550 000 $, en moyenne par année, sous forme de prises de participation	Plus d'une centaine d'emplois par année
4) Amélioration des connaissances géoscientifiques sur le territoire du Plan Nord	ND	S. O.	ND
5) Appui à la recherche sur la valorisation des résidus miniers	S. O.[1]	S. O.	S. O.
6) Développement responsable de l'industrie minière	S. O.[1]	S. O.	S. O.
7) Élargissement de la définition des frais d'exploration pour inclure certaines dépenses liées aux études environnementales et aux consultations des communautés	Cette mesure est essentiellement une mesure d'harmonisation à une mesure fédérale.	S. O.	ND

[1] Les travaux de recherche seront réalisés par des chercheurs universitaires.

Énergie et Ressources naturelles
Québec